

COMMUNIQUE RADIODIFFUSION N°03

Les négociations tripartites entreprises depuis le mois d'avril 2023, entre les représentants du Gouvernement, du Patronat (CGE-GUI) et du Mouvement Syndical Guinéen ont atteint un point d'incompréhension susceptible de porter un coup dur aux relations de travail et de collaboration agissante entre les faitières représentatives des employeurs et des travailleurs.

Aujourd'hui, il est donc urgent de créer un espace de concertation entre le Mouvement Syndical Guinéen et la Confédération Générale des Entreprises de Guinée (CGE-GUI).

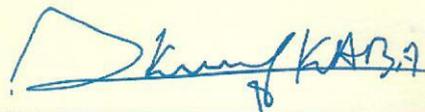
A cet effet, conformément à l'article 2 du protocole d'Accord de la Commission Indépendante et Permanente de Concertation (CIPC) ayant pour principal but de résoudre sans exclusive les problèmes d'intérêts communs ou spécifiques des employeurs et des travailleurs, notre premier devoir en cette période de conflits latents réside dans la prévention.

A ce titre, la Confédération Générale des Entreprises de Guinée (CGE-GUI) invite l'ensemble des **Secrétaires Généraux des Centrales Syndicales Guinéennes** à une importante réunion de concertation et d'échanges le **vendredi 3 novembre 2023 à partir de 15 heures à l'Hôtel Palm Camayenne**.

Cette rencontre permettra non seulement de se pencher sur les préoccupations liées aux revendications salariales du Mouvement Syndical, mais aussi de promouvoir le dialogue social pour la mise en place des Conventions Collectives dans tous les secteurs d'activités, assortie de grilles salariales.

La Confédération Générale des Entreprises de Guinée (CGE-GUI) sait compter sur la compréhension habituelle de chacun et de tous.

Conakry, le 27 octobre 2023



Ansoumane KABA

Président

Confédération Générale
des Entreprises de Guinée

CGE-GUI®

CGE-GUI
Le patronat Guinéen
Président
Cité chemin de fer immeuble Labé
1^{er} étage



CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE
DES ENTREPRISES DE GUINÉE
"Le Patronat Guinéen"